



L' U T O P I E

La révolution du temps libre

Par Alain Lipietz*

“Recoudre une société déchirée est aujourd’hui l’exigence numéro un, occultée depuis trop d’années par l’attente d’une mythique reprise. Mais le partage du travail ne sera accepté par la majorité que s’il est vécu comme croissance du temps libre, un temps libre revalorisé.”

Au centre de l’écologie politique, il n’y a pas « l’environnement ». Il y a une totalité complexe, structurée par un triangle : l’espèce humaine, son activité et la nature. Une nature, menacée, transformée par l’activité humaine, en même temps matrice et base de cette activité. Les sources de l’engagement écologiste peuvent être l’amour de l’homme, l’amour de la nature ou le goût de l’harmonie, mais la cible même de l’écologie politique ne peut être que cette médiation décisive entre l’humanité et la nature : l’activité productrice, transformatrice, consommatrice de l’humanité. C’est-à-dire l’économie. Economie, écologie : presque le même mot. Le premier parle de la « mesure » (*nomos*), le second parle du « sens » (*logos*). L’économie écologiste, c’est une activité mesurée, orientée par un sens.

Trois valeurs fondamentales orientent pour les écologistes l’activité humaine. La première, bien évidemment, c’est la *responsabilité* à l’égard de la nature, c’est-à-dire des autres espèces et des générations futures auxquelles nous empruntons ce monde que nous leur rendrons transformé, en bien ou en mal. Cette valeur est en quelque sorte

la « marque déposée » de l’écologie, sa contribution à la longue histoire du progrès de la conscience humaine. Mais, parmi des valeurs plus anciennes, l’écologie politique, en France et dans le monde, en privilégie deux autres particulièrement : l’*autonomie* et la *solidarité*.

Aspiration à maîtriser sa propre activité, à voir le bout de ses actes, l’autonomie s’est affirmée dans les années 60, nourrie de l’héritage libertaire, face à une économie trop centralisée, trop technocratique. Et comment se sentir responsable quand on est soi-même exclu des processus de décisions économiques ? Face à la dérive individualiste de bien des ex-soixante-huitards, les écologistes ont gardé au cœur l’exigence de solidarité. Car comment avoir le souci des générations futures dans l’ignorance des exclus, des marginalisés du temps présent ? Ces ambitions, ces exigences unissent les nouveaux mouvements sociaux qui contestent depuis un quart de siècle le désordre établi. Mais elles traversent ou colorent les évolutions actuelles du monde syndical, et même des secteurs les plus éclairés du monde des affaires.

L’économie écologiste, c’est d’abord une autre façon de travailler. Priorité aux formes d’activités

maîtrisées par des petits groupes, dans les communautés rurales, les associations de quartier, les coopératives, mais aussi (et peut-être surtout) priorité à une transformation du rapport salarial lui-même : la mobilisation négociée de la ressource humaine, dans la bataille pour la qualité des produits, pour la sécurité et l'efficacité de l'organisation productive. Non pas « l'individualisation au mérite », mais bien au contraire la coopération organisée, conflictuelle parfois, de collectivités de travail.

Cette « implication négociée » des producteurs est la base de tout. Par la reconquête du sens du travail, par cette parcelle d'autonomie retrouvée au niveau de l'atelier et du bureau, se reformera le terreau d'une citoyenneté élargie non seulement dans l'entreprise, mais vis-à-vis de tous les aspects de la vie sociale. Elle n'entraîne cependant pas automatiquement la solidarité : l'exemple des grandes entreprises japonaises ou des salariés des branches favorisées du Bade-Wurtemberg montre les risques de constitution d'une « aristocratie

L'économie écologiste, c'est enfin une norme nouvelle de distribution, mesurant le progrès du « bonheur de vivre ». Dans nos contrées où le nécessaire est garanti pour une majorité, la distribution des gains de productivité doit prendre résolument deux directions prioritaires : la lutte contre l'exclusion et la *croissance immatérielle*, celle du temps libre. C'est pourquoi la réduction du temps de travail est au centre de la macro-économie des écologistes.

Sous l'angle partage du travail, elle est d'abord la première expression de la solidarité. La gauche française, à la poursuite de modèles keynésiens ou libéraux, n'a su mener qu'aux 3 millions de chômeurs, avec le cortège de leurs malheurs : exclusion, ghettos, délinquance, racisme. Recoudre une société déchirée est aujourd'hui l'exigence numéro un, occultée depuis trop d'années par l'attente d'une mythique reprise de la croissance. Or cette reprise, nous y avons eu droit de 1985 à 1990 : elle a à peine fait reculer le chômage, et le ralentissement suivant l'a fait bondir vers de

les jeux pervers de la concurrence mondiale. Indispensable également, un effort immense de solidarité avec le tiers monde, pour lui éviter de « faire feu de tout bois ». Car si l'Amazonie est le poumon de la planète, la dette des pays en voie de développement en est la pneumonie.

Revenons à l'exemple de la réduction du temps de travail. Les Verts ont proposé d'abaisser immédiatement la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures (les écologistes étant par ailleurs favorables à toutes les formes de « regroupement » volontaire du temps libre, à travers une certaine annualisation du décompte, et même avec la possibilité d'années sabbatiques). Cette mesure sauverait environ un million d'emplois au bout de trois ans, selon les économètres. Elle pourrait être compensée à 70 % (c'est-à-dire que 35 heures seraient payées 37 heures 3/4) en moyenne sans compromettre la rentabilité. Car chaque entreprise saurait que les concurrents en font autant. Par ailleurs, le retour à l'emploi d'un million de chômeurs diminuerait la masse des prestations sociales à verser et augmenterait la base cotisante... à condition que toutes les entreprises en fassent autant.

Une baisse massive de la durée du travail, partiellement compensée au niveau des salaires, n'est donc possible que si la loi (ou, dans les pays où c'est la tradition, les collectivités interprofessionnelles) en donne le signal. Ce résultat élémentaire de la théorie des jeux est oublié par ceux qui appellent depuis dix ans à la « réduction négociée entreprise par entreprise ». Le résultat est aujourd'hui clair : chacun attend que l'autre commence ! La coordination par la loi n'exclut d'ailleurs pas la négociation au niveau de l'entreprise des modalités d'adaptation, selon un échéancier fixant un volume d'heures supplémentaires transitoirement autorisées. La loi doit fixer les horizons collectifs nécessaires aux adaptations individuelles.

Pour bien faire – mais l'avance allemande ne le rend pas nécessaire –, une telle réduction devrait même être coordonnée au niveau macro-économique réel, c'est-à-dire européen. Le groupe Vert au Parlement européen mène bataille dans ce sens depuis des années... Mais l'Acte unique, puis les accords de Maastricht, ont soigneusement éliminé la question sociale du champ démocratique européen. D'où l'opposition des Verts, au nom de l'Europe sociale, à ces accords qui privilégient la liberté des capitaux et organisent la rivalité tragique des travailleurs. Tout comme ces accords ont écarté l'environnement du champ communautaire, favorisant ainsi les pays aux normes les plus laxistes.

Mais cette régression est inéluctable. Une nouvelle révolution économique est en marche, plus importante encore que celle que le keynésianisme et la social-démocratie imposèrent au capitalisme il y a cinquante ans, aussi importante sans doute que le mouvement des *enclosures* qui partagea, à la fin du Moyen Age, les champs communaux entre des fermiers efficients. Le conservatisme des défenseurs de l'ancien modèle productiviste débouchera peut-être sur une « guerre de l'environnement ». Pour les écologistes, la révolution du XXI^e siècle doit déboucher sur un modèle économique soutenable par la nature, parce que fondé sur la solidarité entre les humains.

A. L.

(*) Porte-parole de la Commission économique des Verts.



Usine Sollac à Dunkerque.

salariée », jalouse de ses compétences et de ses privilèges, hostile à la solidarité vis-à-vis des salariés d'autres branches ou des régions déshéritées. Le niveau de la négociation (au-delà de l'entreprise : la branche, la société tout entière) sera décisif, et donc aussi l'état d'esprit du syndicalisme.

L'économie écologiste, c'est ensuite le choix, lui aussi négocié par une collectivité éclairée de ses responsabilités, des produits de cette activité. Trop souvent, le souci de l'environnement est présenté comme un coût. C'est le contraire : la pollution, la dégradation de la biosphère sont les coûts à éliminer. Coûts aujourd'hui payés par personne, c'est-à-dire par tout le monde. Faire payer ces coûts, ce n'est pas les imposer, c'est simplement les faire apparaître ; mais, de toute façon, les générations futures les auraient payés, les populations en butte à la pollution les paient déjà. Le soin de l'environnement, la restauration ou le perfectionnement de cet héritage à léguer aux générations futures, peut même devenir l'un des principaux débouchés de l'activité économique, à la place de la surconsommation qui fut le moteur des Trente Glorieuses.

nouveaux sommets. C'est donc le comble du cynisme que de prétendre que « seule la croissance fera reculer le chômage ». En fait, seule la réduction de la durée individuelle du travail, selon la tendance séculaire bloquée depuis dix ans, pourra enrayer sa progression.

Mais le partage du travail ne sera accepté par la majorité (car il implique un certain partage des revenus) que s'il est vécu comme croissance du temps libre, un temps libre revalorisé. C'est par ailleurs une exigence de responsabilité (car la crise des déchets, la dérive des climats par effet de serre ne sont que la conséquence d'un modèle de croissance matérielle indéfinie). Et c'est une condition de l'autonomie : une société d'individus libres est une société du temps libre. On le sait depuis Aristote.

De tels choix exigent des règles du jeu. Une action politique pour réglementer, taxer, prohiber les activités nocives. Pour coordonner une réduction du temps de travail suffisante à créer massivement des emplois. Une action diplomatique, pour imposer des clauses écologiques et sociales sur le libre-échange et pour éviter que toutes ces belles exigences ne soient balayées par